

DECRET N°74-236 du 12 septembre 1974

portant nomination et promotion à titre  
exceptionnel et étranger dans l'Ordre  
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
Grand Maitre des Ordres Nationaux,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s  
60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant  
l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gou-  
vernement et les Décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand  
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres  
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis  
conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et promu à titre exceptionnel et étranger dans  
l'Ordre National du Dahomey, au grade de CHEVALIER pour prendre rang du 12  
Septembre 1974 -

Mr H U R E T Pierre  
Administrateur Civil de 1ère classe de la FOM  
Conseiller Technique Economique du Président de la  
République

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 12 septembre 1974

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République  
Le Grand Chancelier de l'OND.

M. S. SOULIBANE

AMPLIATIONS : PR 8 MINISTERES  
12 CS 2 DI 1 SGG 4 IAA 1 DCCT 1 ONR 4  
JORD 1 GDE CHANCELLERIE 15 DIR.ST.1  
DGAJL 1 DN 1 INTERESSE 1 SPD 2  
DGP 2